



Le fil de terre



Numéro 31 - Novembre 2012

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Les travaux sont enfin terminés rue Beaulieu, une réalisation de qualité d'un point de vue urbanistique. Cependant, juste après son inauguration, la rue a encore perdu deux enseignes...

N'allons-nous pas vers un joli centre-ville, mais mort et sans âme ?

C'est un problème très complexe qui n'est pas propre à Saint-Just, mais qui s'y pose de façon plus aiguë qu'ailleurs, ne serait-ce qu'à cause de la configuration de relief des rues adjacentes.

Pourquoi, par exemple, ne pas organiser le marché dans cette rue ? Ses habitués n'y verraient sans doute pas de difficultés particulières.

Il paraît aujourd'hui urgent de rendre une vie à cette rue, d'un point de vue commercial, mais pas seulement.

Pourquoi ne pas creuser d'autres pistes en envisageant d'y créer une dynamique culturelle ou de vie associative ?



G. Charpenay
Président du Grim

PAROLES D'ELUS

Nicole Toubin Conseillère Municipale



Le Pôle Culturel fait parler de lui !

Concernant la construction du Pôle Culturel, un avenant de 36649,60€ TTC a été soumis au vote du Conseil Municipal d'octobre. Cela représente une augmentation de 9,17% du coût total de la réalisation de cet équipement.

Il s'avère que le bureau d'architectes et d'études du projet, a « sous-estimé » le cubage du bois nécessaire à la réalisation de la charpente !

Comment une telle erreur peut-elle se produire ?

Les élus de la liste Un Projet Citoyen et Solidaire se sont abstenus : s'il n'est pas question que l'entreprise de charpente en soit pour ses frais, est-il normal que ce soit la commune qui assume ce surcoût ?

QUI L'ÊT CRU ?

Les lecteurs de la Tribune Le Progrès ont pu découvrir dans l'édition du 6 novembre un article vantant le succès du co-voiturage sur la commune. Les lecteurs assidus du Fil de terre avaient, quant à eux, reçu cette information dans notre numéro de septembre. Une preuve supplémentaire de la présence du Grim au cœur de l'actualité locale.

BREVES LOCALES

MAISON MEDICALE

Une réflexion est engagée sur le devenir de l'ancienne caserne de sapeurs pompiers. Plusieurs projets ont été émis, mais un d'entre eux semble, à notre sens, correspondre à un besoin particulier pour nos habitants. Pourquoi ne pas en faire une maison médicale ? D'autres locaux doivent également se libérer dans le futur, (mjc, mairie...) Il serait bon de réfléchir dès à présent à leur devenir après le déménagement.

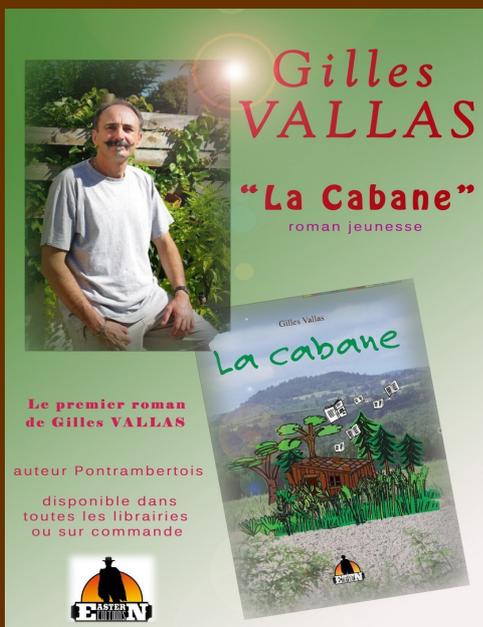


Rentrée Littéraire

Signalons et saluons la parution du premier roman de notre ami Gilles Vallas.

Martin, 12 ans, s'ennuie pendant ses vacances dans le Forez, mais un évènement imprévu va rendre cet été-là inoubliable...

Le samedi 8 décembre en matinée, séance de dédicaces à la Maison de la Presse, rue Colombet-Solle à Saint-Rambert



Echos du Conseil !

À u conseil municipal de novembre 2012, pas moins de deux délibérations portent sur le devenir de deux friches industrielles de notre commune : le désormais célèbre « site Acor » (en face de l'entreprise Grousset à l'entrée de Saint-Just), et Hugo Soie, en bords de Loire, (voir fil de terre n°19 de septembre 2011)

Le site Acor, appartenant à la Communauté d'Agglomération Loire-Forez, n'a pas jusqu'alors fait l'objet d'aménagements publics précis. Il est envisagé de le céder à un promoteur privé, à charge pour ce dernier de porter un projet compatible avec le plan local d'urbanisme de la commune.

Concernant Hugo Soie, il est envisagé de reconvertir ce site en espace « naturel » inondable, et de démolir l'ensemble des installations, excepté trois bâtiments, en témoignage de l'histoire des lieux et des hommes. Un gros travail pour rendre ses droits à la nature, mais quel sera l'usage précis des trois bâtiments préservés ? Une réflexion s'impose !



Nous vous tiendrons évidemment informés de la suite des délibérations .

Norbert Verrier
Conseiller Municipal

Des Légumes et des Arts !

Saint-Just Saint-Rambert ville maraîchère, ça on le sait, même si les légumes pourraient être un peu plus à la fête et faire parler d'eux plus souvent ; mais Saint-Just Saint-Rambert ville artistique, ça on le dit moins.



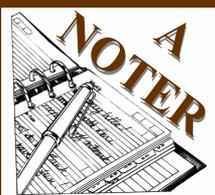
Pourtant, ils sont nombreux les Pontrambertois à exprimer leurs talents dans des domaines aussi variés que la musique, le théâtre, la sculpture, l'écriture... Ils font cela dans le cadre des associations de la commune et ailleurs, ou bien derrière leurs volets ! Certains groupes ou certaines troupes rencontrent ce-

pendant d'importantes difficultés pour trouver des lieux et des conditions de création, de travail, ou de répétitions, ce qui conduit certains à faire cela en dehors de nos murs !

Devant cette situation, pourquoi ne pas envisager, la création d'une «résidence d'artistes». En effet, la commune dispose, et pourrait disposer de locaux permettant le développement d'une telle politique en faveur de la création locale foisonnante mais aussi de l'accueil de créateurs extérieurs. Certaines communes, parfois fort petites, ont fait ce choix et sont très sollicitées. Une manière d'enrichir la politique, la produc-

tion culturelle et de créer une nouvelle spécificité pour notre ville, voire de participer à la redynamisation de ses centres-bourgs...

Gilles Vallas



Jeudi 20 décembre 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoven.fr/>

